

IntraHealth International

**_*_*_*_*_*_

Civil Society For Family Planning -CS4FP Plus

**_*_ _-=-=-=-=-=- _*_*_*_

Approche de mise en œuvre de l'Éducation Complète à la Sexualité

Accélérer l'agenda des programmes
d'Éducation Complète à la Sexualité dans
l'espace du Partenariat de Ouagadougou

IntraHealth International _CS4FP Plus

IntraHealth International | Parce que les Prestataires de Santé Sauvent des Vies. | Bureau
du Mali | BP 2243 | ACI 2000 Hamdallaye, Bamako -Tél. +223.20.29.62.52.

Table de Matière

1. Contexte et justification :	3
2. Objectifs de la stratégie :	5
2.1. Objectif général :	5
2.2. Objectifs spécifiques :	5
3. Stratégies d'intervention :	5
4. Principales interventions par objectifs spécifiques :	6
5. Principales étapes du processus de mise en œuvre de l'ECS :	8
6. Mécanismes de coordination, de suivi et d'évaluation :	10
ANNEXE	Error! Bookmark not defined.
ANNEXE I : Plan d'action de la Feuille de route 2019-2020 pour l'extension de l'ECS dans l'espace du Partenariat de Ouagadougou.....	Error! Bookmark not defined.
ANNEXE II : Schéma de mise en œuvre au niveau Pays.....	11



Sigles Acronymes Abréviations

AFD	Agence Française de Développement
CCSC	Communication pour le changement social et de comportement
CS4FP Plus	Civil Society For Family Planning
ECS	Education Complète à la Sexualité (ECS)
GTT	Groupe Technique de Travail
OOAS	Organisation Ouest Africaine pour la Santé
OSCS-PF	Organisations de la Société Civile sur le repositionnement de la planification familiale
SERAT	Outil de Revue et Analyse de l'Education Sexuelle
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour la Science, la Culture et l'Education
UNFPA	Fonds des Nations Unis pour la Population
USAID	Agence Américaine pour le Développement International
WFH	Fondation William et Flora Hewlett



1. Contexte et justification :

Les pays de l'Afrique de l'Ouest francophone qui ont accusé un grand retard par rapport aux autres régions de l'Afrique dans le domaine de la planification familiale, réalisent des progrès ces dernières années notamment depuis la création du Partenariat de Ouagadougou. En effet, ce mouvement a été lancé lors de la Conférence Régionale sur la Population, le Développement et la Planification Familiale tenue à Ouagadougou au Burkina Faso en février 2011 par les neuf (9) gouvernements des pays francophones de l'Afrique de l'Ouest et leurs partenaires techniques et financiers. Il s'agit d'accélérer les progrès dans l'utilisation des services de planification familiale au Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Togo.

Le Partenariat de Ouagadougou est basé sur deux principes : 1) une meilleure coordination entre les bailleurs de fonds pour optimiser leurs soutiens aux pays et 2) une collaboration et coopération aux niveaux national et régional pour remédier au taux élevé des besoins non satisfaits en matière de planification familiale. L'objectif principal du Partenariat est **d'atteindre au moins 2,2 millions d'utilisatrices additionnelles de méthodes de planification familiale dans les neuf pays concernés d'ici 2020**. Cet objectif peut paraître faible à vue d'œil mais il est en réalité très ambitieux vu le contexte des pays caractérisé par les faibles taux de prévalence contraceptive, les barrières socioculturelles, les systèmes de santé déficients, un engagement politique timide et peu de financement.

L'ensemble des partenaires techniques et financiers soutiennent cette Initiative. Le groupe clé des partenaires est constitué de l'Agence Française de Développement (AFD), l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID), la Fondation Bill & Melinda Gates et la Fondation William et Flora Hewlett, le Ministère Français des Affaires Etrangères, le Fonds des Nations Unis pour la Population (UNFPA) et de l'Organisation Ouest Africaine pour la Santé (OOAS).

Afin d'accompagner ce mouvement vers la capture du dividende démographique, s'est tenue en septembre 2011 à Saly au Sénégal, un atelier régional regroupant les Organisations de la Société Civile sur le repositionnement de la planification familiale (OSC-PF). C'est dans le cadre du renforcement des capacités des OSC-PF.

Dans le cadre de l'engagement des pays du Partenariat de Ouagadougou pour la capture du dividende démographique et le développement humain durable, l'Education Complète à la Sexualité (ECS) est une des principales approches stratégiques mises en œuvre dans certains pays. En effet, depuis 2009, l'UNESCO a



élaboré des Principes Directeurs Internationaux sur l'Éducation Sexuelle pour services de directives pour les pays. L'ECS est un processus d'enseignement et d'apprentissage fondé sur un programme portant sur les aspects cognitifs, émotionnels, physiques et sociaux de la sexualité.

La mise en œuvre de cette approche en Afrique de l'ouest francophone bénéficie du soutien financier de certains partenaires dont le Royaume des Pays-Bas à travers l'Initiative "Civil Society For Family Planning" (CS4FP Plus) développée par IntraHealth International pour appuyer les actions menées dans le cadre du Partenariat de Ouagadougou. Il s'agit de renforcer les capacités des Organisations de la Société Civile (OSC) regroupées autour de coalitions pour le repositionnement de la planification familiale dans les différents pays.

Les interventions ne couvrent que quatre (4) des neuf (9) pays du Partenariat de Ouagadougou dont la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Mauritanie et le Niger. Il y a lieu d'étendre les interventions dans les pays pour les appuyer dans l'opérationnalisation de l'ECS. En effet, les leçons apprises de cette phase de mise en œuvre ont permis de comprendre la nécessité d'un leadership des départements de l'éducation malgré la réticence du secteur de la santé, le renforcement du plaidoyer et de la communication pour le changement social et de comportement (CSSC) et surtout la mutualisation des efforts des différents partenaires et acteurs inversant en matière.

Aussi, pour relever les défis majeurs et juguler les différents goulots d'étranglement à la mise en œuvre de l'ECS, une approche régionale s'avère même si les pays ne semblent être au même niveau par rapport à la gestion des problèmes liés à la sexualité en l'occurrence des jeunes et des adolescents. Les défis majeurs sont entre autres : 1) la gestion des réticences de certains leaders traditionnels, communautaires et religieux à l'ECS ; 2) le renforcement du leadership du Ministère en charge de l'Éducation dans les différents pays pour une pérennisation des actions et 3) l'amélioration du faible caractère "complet" de l'ECS dans les modules de formation et curricula d'enseignement. En effet, les différentes analyses des programmes d'enseignement par l'outil montrent l'insuffisance dans la prise en compte des différents concepts ou notions-clés de l'ECS aussi bien dans les objectifs et principes, les contenus par tranche d'âge, la mise en œuvre, l'intégration aux curricula, la formation des enseignants, le suivi/évaluation que dans le contexte institutionnel.



L'approche régionale développée va contribuer à la capture du dividende démographique et le développement humain durable dans les pays du Partenariat de Ouagadougou par un mouvement d'ensemble dans les différents pays.

2. Objectifs de la stratégie :

2.1. Objectif général :

L'objectif général est d'accélérer l'agenda des programmes d'Education Complète à la Sexualité dans l'espace du Partenariat de Ouagadougou à travers l'optimisation des interventions. Cela nécessite le soutien au financement du processus de mise en œuvre, le renforcement des capacités, le plaidoyer auprès des responsables d'institutions et des leaders religieux, communautaires et traditionnels.

2.2. Objectifs spécifiques :

- 1) Renforcer la compréhension des décideurs institutionnels et autres (traditionnels, communautaires et religieux) sur le concept de l'Education Complète à la Sexualité à travers un plaidoyer fort pour assurer leur adhésion à sa promotion ;
- 2) Renforcer les capacités nationales sur l'ECS par la formation et le développement /adaptation du contenu des outils et approches d'enseignement au contexte culturel des pays pour son intégration dans les curricula et modules de formation au niveau des différents ordres d'enseignement ;
- 3) Amener les partenaires techniques et financiers, les entreprises privées et autres bailleurs de fonds à appuyer techniquement et à soutenir financièrement l'ECS à travers le plaidoyer et le lobbying ;
- 4) Soutenir la mise en place d'un dispositif fonctionnel de coordination, de suivi et d'évaluation des interventions matière d'ECS.

3. Stratégies d'intervention :

- 1) Plaidoyer auprès des décideurs institutionnels et autres leaders pour l'intégration de l'ECS dans les curricula et modules d'enseignement
- 2) Soutien au développement /adaptation du contenu des outils et approches d'enseignement de l'ECS au contexte culturel des pays pour son intégration



dans les curricula et modules de formation au niveau des différents ordres d'enseignement

- 3) Formation des acteurs et autres intervenants sur l'ECS et les Principes Directeurs Internationaux
- 4) Plaidoyer /lobbying auprès des partenaires techniques et financiers pour renforcer leur appui et leur soutien à l'ECS dans les différents pays
- 5) Mise en place d'un mécanisme de coordination pour l'introduction de l'ECS dans les curricula d'enseignement et les modules de formation

4. Principales interventions par objectifs spécifiques :

Les principales interventions s'inscrivent pour mettre en œuvre quatre (4) stratégies majeures d'intervention sont à développer pour atteindre les objectifs spécifiques fixés. Il s'agit de :

1) Plaidoyer auprès des décideurs institutionnels et autres leaders pour l'intégration de l'ECS dans les curricula et modules d'enseignement

- ✚ Appuyer l'élaboration des documents de plaidoyer adaptés à chaque décideur ciblé en tenant compte du contexte social et culturel spécifique à chaque pays
- ✚ Appuyer techniquement et/ou soutenir financièrement l'organisation de sessions de plaidoyer auprès des différents décideurs ciblés
- ✚ Appuyer la mobilisation des ressources pour mener des activités de plaidoyer auprès des différents décideurs

2) Soutien au développement /adaptation du contenu des outils et approches d'enseignement de l'ECS au contexte culturel des pays pour son intégration dans les curricula et modules de formation au niveau des différents ordres d'enseignement :

- ✚ Appuyer l'élaboration d'une feuille de route nationale pour l'intégration de l'ECS dans les curricula et modules d'enseignement scolaire et universitaire
- ✚ Soutenir le processus d'analyse du contenu des outils et approches d'enseignement pour l'intégration de l'ECS dans les curricula et modules d'enseignement (analyse SERAT)



- ✚ Apporter un appui technique et un soutien financier au processus d'adaptation des curricula et modules d'enseignement à l'ECS

3) Formation des acteurs et autres intervenants sur l'ECS et les Principes Directeurs Internationaux :

- ✚ Former les membres du Groupe Technique de Travail (formateurs nationaux) sur l'ECS et les concepts clés des Principes Directeurs Internationaux de l'Education Sexuelle
- ✚ Soutenir la formation des formateurs des différents niveaux sur les modules d'enseignement adaptés à l'ECS
- ✚ Soutenir la formation des enseignants sur les modules élaborés /adaptés et validés

4) Plaidoyer /lobbying auprès des partenaires techniques et financiers pour renforcer leur appui et leur soutien à l'ECS dans les différents pays

- ✚ Elaborer les documents de lobbying adaptés à chaque cible (partenaires, responsables d'entreprises privées...) en tenant compte de leurs domaines d'intervention et secteurs d'activités
- ✚ Soutenir l'organisation de sessions de plaidoyer ou de réunions de lobbying (soirées gala, de promotion...) en fonction des structures ou organismes ciblés (bailleurs de fonds, entreprises et sociétés privées...)
- ✚ Appuyer la mobilisation des ressources pour mener des activités de plaidoyer/lobbying auprès des différents décideurs (élaboration des proposals, recherches des appels d'offre...)

5) Mise en place d'un mécanisme de coordination pour l'introduction de l'ECS dans les curricula d'enseignement et les modules de formation

- ✚ Soutenir la mise en place d'un Groupe Technique de Travail sur l'ECS composé d'agents des différents départements ministériels, des OSC et des PTF
- ✚ Appuyer le Groupe Technique de Travail pour élaborer et à mettre en œuvre un plan de travail périodique

- ✚ Soutenir le Groupe Technique de Travail pour parvenir à la prise de décision (arrêté ou décret) de création d'un Comité National Multisectoriel de Pilotage de l'ECS

5. Principales étapes du processus de mise en œuvre de l'ECS :

Pour la mise en œuvre de l'ECS au niveau d'un pays en l'occurrence le processus de son intégration dans les curricula et modules de l'enseignement, les principales étapes à suivre sont entre autres :

5.1. Analyse du contexte, des approches et du contenu des documents pédagogiques (à travers l'outil SERAT) :

L'utilisation du SERAT (outil d'analyse et de revue de l'éducation sexuelle) développé par l'UNESCO permet d'effectuer une analyse des programmes d'enseignement aux différents niveaux pour faire le point des besoins d'élaboration des nouveaux documents en rapport avec les huit (8) concepts clés des Principes Directeurs Internationaux de l'UNESCO. Elle est réalisée le plus lors d'un atelier regroupant l'enseignement des structures et partenaires de l'éducation, de la santé des jeunes et des adolescents. Les résultats de cette analyse serviront à élaborer une feuille de route pour l'intégration de l'ECS dans les curricula et les modules d'enseignement.

5.2. Mise en place d'un Groupe Technique de Travail (GTT multisectoriel) :

Ce groupe technique de travail est composé des techniciens des départements ministériels (Education/Enseignement, Santé, Jeunesse, Promotion de l'enfant...), des OSC (ONG, les groupements de religieux et de jeunes) et des partenaires techniques et financiers au nombre de 15 à 25 personnes. Il sert de Task-force national pour la mise en œuvre de l'ECS (le bras technique du Comité de Pilotage National). Il est chargé du renforcement des capacités des acteurs et du suivi de la mise en œuvre de la feuille de route. Il rend compte au Comité National de Pilotage dont il contribue à la création. En effet, les procédures de création d'un Comité de pilotage étant un processus assez long, le Groupe Technique mettra cela comme une activité majeure de son plan de travail et bénéficiera de l'appui et de l'assistance de personne-ressource.



5.3. L'élaboration d'une feuille de route :

Une feuille de route avec son plan d'action de mise en œuvre est élaborée sur la base des résultats de l'analyse par l'outil SERAT pour l'intégration de l'ECS dans les curricula d'enseignement. Elle porte en général sur la création d'un environnement favorable à l'ECS, le renforcement des capacités, la sensibilisation des populations et des partenaires de l'école et la création des instances nationales de pilotage et de suivi des activités sous le leadership du Ministre en charge de l'Éducation ou de l'Enseignement. Sa mise œuvre fait l'objet d'un suivi régulier par le Groupe Technique de Travail pour rendre compte au Comité multisectoriel de pilotage national.

5.4. Mobilisation des ressources (humaines, matérielles, logistiques et financières) :

La mise en œuvre de l'ECS nécessite des ressources humaines, matérielles, logistiques et financières pour l'exécution des activités de la feuille de route, la tenue des instances de coordination, de suivi et l'évaluation des activités sur le terrain. Ainsi, la mobilisation des ressources auprès des partenaires publics, privés, bilatéraux et multilatéraux devient une action continue et continuelle afin d'atteindre les résultats.

La mobilisation se fait à travers des actions de plaidoyer, de lobbying, la recherche des appels d'offre et la soumission de projet aux partenaires techniques et financiers. Ces soumissions peuvent se faire aussi bien à l'échelle des pays qu'au niveau sous-régional.

5.5. Renforcement des capacités des structures et des compétences des agents et autres intervenants :

Les activités de renforcement des capacités concernent aussi bien les acteurs institutionnels, techniques et les autres intervenants sur le terrain. Elles portent sur l'ECS, le plaidoyer et d'autres thématiques y afférant en fonction des besoins identifiés au niveau des pays.

Le but des activités est de contribuer à renforcer la compréhension sur l'ECS, à améliorer la demande et à augmenter l'offre de services de qualité adaptés aux



jeunes et aux adolescents afin de les préparer à une vie sexuelle harmonieuse et sans risque aussi bien pour eux que pour les autres.

5.6. Suivi régulier des activités ECS et de la mise en œuvre de la feuille de route :

La mise en œuvre de la feuille de route doit faire l'objet d'un suivi régulier et d'une revue périodique pour faire le point des réalisations, partager les leçons apprises afin d'orienter les interventions. Ces activités de suivi des interventions et de supervision des agents sur le terrain sont placées sous la responsabilité du GTT mis en place à travers ses structures membres.

Aussi en fonction des besoins et des moyens disponibles, une évaluation externe de l'ECS pourrait être réalisée. Cette évaluation aura pour avantage de faire le point des acquis sur le terrain et proposer des orientations au niveau des programmes d'enseignement. Les résultats pourront également servir à renforcer le plaidoyer en faveur de l'ECS auprès des décideurs et des partenaires techniques et financiers.

6. Mécanismes de coordination, de suivi et d'évaluation :

La coordination des interventions sera assurée par l'équipe technique du Projet CS4FP Plus avec l'appui des Coalitions OSC-PF dans les différents pays à travers les Coordinateurs Pays. Les rencontres annuelles seront mises à profit pour les différentes concertations pour faire le point des réalisations et partager les leçons apprises. L'organisation des rencontres de concertation périodiques permettra de faire le point des réalisations, de partager les leçons apprises pour mieux orienter et adapter les interventions aussi bien au niveau des pays qu'au niveau régional.

Le suivi des activités et la coordination des interventions dans le cadre de la mise en œuvre de cette approche régionale est assurée par CS4FP Plus à travers son équipe projet et ses Coordinateurs dans les différents pays concernés. Il s'agit de suivre l'exécution des activités du plan d'action du projet mais également la mise en œuvre des feuilles de route de chacun des pays à travers les Groupes Technique de travail.

Schéma de mise en œuvre au niveau Pays

